

## Le modèle diplomatique français, avec Anne Genetet

Publié le 2 novembre 2019 Par [Nathalie Laville](#)



Au cours de son intervention en séance publique pour rapporter au nom de la Commission des affaires étrangères un avis sur les crédits budgétaires de la mission “action extérieure de l’État”, Anne GENETET a salué l’engagement personnel du Ministre Jean-Yves LE DRIAN pour stabiliser les moyens de la diplomatie après plusieurs années de baisse et concentré ses principales propositions sur les aspects de la gestion qualitative des effectifs qui mettent en jeu l’humain au coeur de la réussite de l’action diplomatique et consulaire française.

La députée de la 11e circonscription des Français établis hors de France propose d’abord de “détendre” le modèle diplomatique français en réfléchissant à un nouveau modèle “qui réajuste la voilure et l’objectif”. Elle considère que “ce modèle est tendu du fait d’un décalage entre des missions ambitieuses et des moyens contraints”. “A force de tirer sur la corde, elle peut rompre. Un effort supplémentaire de réduction des moyens impacterait directement les personnels et plus largement notre politique étrangère” ajoute-elle. “De deux choses l’une : soit nous poursuivons les économies et nous devons alors réduire le périmètre des missions ; soit nous maintenons ce dernier et nous devons dans ce cas mettre un terme aux efforts supplémentaires” précise-t-elle.

La Rapporteuse préconise ensuite de ralentir la rotation des personnels en allongeant à 4 ans la période d’affectation des personnels de catégorie A et A+. Le taux de rotation exceptionnellement élevé des personnels diplomatiques a en effet un coût : “nous perdons la mémoire de certains dossiers et cette amnésie nous affaiblit sur les enjeux sensibles” selon la députée de la plus vaste circonscription législative française. Pour les personnels de catégorie

A et A+, elle estime que “l’hypermobilité triennale est synonyme de perte de compétences : intercalée entre une année 1 de “découverte” et une année 3 de “préparation de la suite”, seule l’année 2 est une année d’action 100% concentrée”.

Anne GENETET recommande aussi d’accélérer la féminisation du personnel en mettant en place pour chaque poste à responsabilité une shortlist paritaire avec équité de traitement, c’est-à-dire sans qu’aucune offre alternative de poste ne soit faite à l’un et l’autre des candidats jusqu’à la décision finale. Elle déplore que le Ministère de l’Europe et des Affaires Étrangères (MEAE) n’ait pas fait sien la formule “sois le changement que tu veux voir dans le monde” (Gandhi) bien qu’il promeuve une diplomatie féministe. La féminisation du personnel diplomatique progresse trop lentement. Le MEAE ne parvient pas à atteindre la cible de 40% de primo-nominations féminines fixée par la loi “Sauvadet”. Les femmes sont sur-représentées parmi les ambassadeurs thématiques et sous-représentées parmi les ambassadeurs bilatéraux. La députée est d’ailleurs déçue par les nominations intervenues cet été.

La députée suggère enfin de valoriser davantage l’image du Quai d’Orsay et de ses personnels, y compris par la création “d’une série sur la diplomatie inspirée du “Bureau des Légendes” qui mette enfin en lumière ces professionnels dévoués agissant de façon exemplaire, mais dans l’ombre, au service de l’État”. L’action et les personnels du Quai d’Orsay sont peu connus des autres ministères, des parlementaires et du grand public. Conséquence : le MEAE peine à défendre et faire valoir son action et ses ressources. “Bon élève docile mais peu connu, il aborde ainsi les négociations budgétaires en position de faiblesse et subit souvent des injonctions paradoxales” conclut la Rapporteuse.